



3ème Conseil de Promotion des Inspecteurs Stagiaires du 11 juin 2024

LE CONTEXTE POLITIQUE

Face à la montée dramatique de l'extrême droite aux élections européennes ce dimanche dernier, et le marche-pied que lui offre le Président de la République, la France est dans un état d'instabilité politique sans précédent. Les forces progressistes se mobilisent en un nouveau front populaire, la seule force d'opposition face à l'extrême droite. Aujourd'hui, l'appel à l'union dépasse même les partis politiques, et concerne à la fois nos organisations syndicales, les associations, les médias, toutes les militantes et militants et plus largement encore. C'est dans ce contexte que la CGT prend la parole aujourd'hui, et rappelle l'urgence de la situation dans la mobilisation contre l'extrême droite.

Ce péril mortel nous oblige, nous toutes autour de cette table, à prendre du recul sur notre rapport à notre travail et au devoir de loyauté. Si demain l'extrême droite prend le pouvoir comment et dans quelle mesure appliquerons-nous ses directives ?

Il est plus que jamais nécessaire d'avoir un regard critique sur le fonctionnement de notre administration et d'appliquer intelligemment nos procédures internes.

LA SCOLARITÉ À L'ENFiP

Alors que le handicap a été déclaré grande cause du quinquennat, l'ENFiP doit encore travailler à l'intégration des stagiaires concernés. Plusieurs élèves se sont trouvés en grande difficulté cette année.

Nous rappelons que les situations de handicap sont aussi nombreuses que diverses, certains handicaps dit « invisibles » n'en sont pas moins des freins à l'apprentissage.

Nous revendiquons en particulier une adaptation des cours, avec la possibilité d'avoir des séances de soutien supplémentaires voire personnalisées.

Nous déplorons la date tardive des affectations définitives pour les postes aux choix.

Pour rappel, celles-ci ont été annoncées au matin du lundi 6 mai alors que les mercredi et jeudi étaient fériés et l'arrivée dans les services prévue dès le lundi 13.

Ce délai extrêmement restreint pour organiser les installations a mis de nombreux stagiaires en difficulté : pas moins de 80 élèves ont eu 48h pour se trouver un logement dans un département différent de leur affectation initiale !

L'ENFiP a-t-elle pris la mesure de l'importance de ce problème ? Avez-vous seulement pris la peine de prendre connaissance des stagiaires concernés ? Pourquoi ne les avez-vous pas contactés pour les assurer de votre soutien, leur proposer un décalage du début du stage ?

Nous retrouvons ici un problème récurrent des écoles de l'ENFiP que nous avons déjà dénoncé aux précédents conseils de promotion, la communication de l'administration laisse à désirer.

Alors que l'école s'inquiète de son attractivité, comment voulez-vous attirer des candidats quand nous-mêmes sommes délaissés ?

Nous demandons que la direction clarifie les règles d'affectation dans les différents établissements. L'ENFiP doit aux candidats une transparence complète sur ces modalités d'affectation qui peuvent avoir un impact très important sur leur carrière. Là encore c'est une mesure simple et évidente d'attractivité.

Nous recensons encore des cas de non-respect des conditions de stage. Des inspecteurs et inspectrices font bien plus que les 35h réglementaires, et se voient parfois confier des missions qui ne devraient être données qu'à des titulaires. La CGT porte cette information à la connaissance de l'ENFiP qui doit, de nouveau, rappeler aux directions d'affectation les règles de la FPP.